

SOCIÉTÉ

Congeler les ovules n'est pas une solution

Non à la cryogénéisation des ovules

pour permettre aux femmes de concilier maternité et carrière professionnelle.

La ministre en charge des Droits des femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis, dénonce la volonté des sociétés américaines Apple et Facebook de financer la cryogénéisation des ovules de leurs employées pour leur permettre de se consacrer pleinement à leur carrière en reportant leur maternité.

«*Je n'adhère pas à l'idée que les employeurs interviennent sur la question de la fertilité de leurs travailleuses*», a indiqué la ministre hier en commission du Parlement, en réponse à une question de la députée Savine Moucheron (cdH) relative à l'initiative des deux sociétés.

«*L'entreprise n'a pas à s'emparer du corps des femmes. L'État doit être garant de la liberté de chacun et de chacune de quand il ou elle veut fonder une famille et ne pas laisser ce champ à des acteurs privés*», a-t-elle ajouté.

Pas pour la carrière

S'appuyant sur une étude ré-

cente menée par la VUB auprès de près de 2000 femmes belges sur leur désir de congeler leurs ovules, M^{me} Simonis a affirmé qu'une très faible part des répondantes étaient motivées par la priorité donnée à la carrière professionnelle.

«*La principale motivation était pour plus de 84 % d'entre elles de trouver le bon partenaire...*», souli-

gne la ministre socialiste.

Coût : 15 000 €

Pour M^{me} Simonis, la cryogénéisation des ovules pour permettre aux femmes de mieux concilier carrière professionnelle et désir de maternité n'est dès lors pas la voie à suivre.

La solution, a-t-elle défendu, consiste plutôt à créer des crèches supplémentaires et à diversifier des formules d'accueil de la petite enfance, mais aussi encourager les pères à utiliser davantage leurs congés de paternité.

Devant les députés, M^{me} Simonis a également rappelé que la cryogénéisation d'ovules et la procréation médicalement assistée qui est liée n'étaient pas à portée de tous les budgets - 15 000 euros en moyenne -, ce qui pouvait constituer un facteur de discrimination entre les femmes selon qu'elles sont issues de milieux aisés ou modestes. ■